



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

URGENCE : L'EPE de CLERMONT-FERRAND VA MAL!

L'EPE de Clermont-Ferrand a subi une fermeture pour cause de travaux au début du mois de septembre 2022. Si l'activité devait initialement être sauvegardée et l'hébergement collectif être accueilli dans de nouveaux locaux, ce déménagement n'a pu avoir lieu faute de réussite de dispositions trouvées et validées dans les temps impartis.

Dès lors qu'une partie importante de l'équipe quittait la structure (titulaires en mobilité et contractuels en fin de contrat) se posaient les questions de la reprise de l'activité.

Aussi, lorsque l'EPE ré-ouvre ses portes en janvier 2022, c'est avec une nouvelle Direction (arrivée au début de l'été) et 10 nouveaux éducatrice-ur-s que l'équipe doit composer.

Malgré un temps de formation préalable de 15 jours et une montée en charge progressive, la structure connaît rapidement des difficultés et des faits de violences vont progressivement apparaître.

Au bout de 5 mois le bilan est alarmant. Du point de vue des jeunes, 3 jeunes ont été incarcérés sur les premiers accueils. Par ailleurs, les agressions entre jeunes et contre les personnels se succèdent quotidiennement, 2 nouveaux agents ont démissionné et plusieurs agents ont été ou sont en arrêt de travail.

Le SNPES-PJJ/FSU a été sollicité par plusieurs agents qui ont pu faire part de la recrudescence des faits de violences, de l'incohérence des réponses éducatives apportées et d'une atmosphère de violence profondément imprégnée dans le quotidien des jeunes et des personnels (dont nombreu-ses-x sont nouv-eaux-elles et seront en peine de ne pas y voir une norme ambiante de travail).

Aussi, très inquiets de cette situation alarmante, nous avons obtenu une audience vendredi 6 mai 2022 avec la Direction Territoriale. Cette dernière reconnaît que la situation de l'EPE de CLERMONT-FERRAND est particulièrement inquiétante et préoccupante. Aussi, face à ce constat commun nous avons sollicité une cessation d'activité. L'EPE ne paraît pas en capacité de remplir sa mission protectionnelle dans l'état actuel des choses. En effet, les jeunes sont en danger, ils vivent dans un climat de violence au sein duquel les personnels,



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

majoritairement nouveaux, sont insécurisés. Ils/elles le sont d'autant plus que lorsqu'ils tiennent le cadre ou tentent de poser une réponse éducative et peuvent craindre qu'elle ne soit compromise faute de communication ou de cohérence institutionnelle. Il nous paraît nécessaire de réorienter les jeunes pour permettre à l'équipe de prendre du recul sur ces derniers mois particulièrement violents, de repenser le projet d'accueil et les réponses éducatives afin de relancer une activité sur des bases sereines.

A l'issue de l'audience, nous sommes convenus avec la DT d'un nouveau contact pour connaître les dispositions retenues pour répondre à nos inquiétudes conjointes.

Aussi, le jeudi 12 mai la DT nous explique avoir opté pour un arrêt des admissions tant qu'aucune solution n'est apportée à la réorientation de deux jeunes aux situations les plus inquiétantes de l'UEHC.

Par ailleurs, la DT souhaite apporter une attention particulière à 4 points :

- Une formation des personnels
- la situation RH, les rythmes de travail, plannings, temps de repos et congés
- les réponses éducatives et les rapports en direction des juridictions
- une structuration des contenus de journée

Cependant, ces dispositions sont « les essentiels » de la gestion des établissements dans leur fonctionnement habituel. Il ne s'agit aucunement de dispositions qui puissent permettre de répondre dans l'immédiat aux vives inquiétudes que nous pouvons avoir sur le climat de violence et les difficultés de l'EPE.

Par ailleurs, le gel des admissions est une réponse qui s'inscrit dans un temps limité visant à la réorientation de deux jeunes en particulier. Cette lecture induit que ces situations sont à l'origine des difficultés du foyer, là où il semble plutôt qu'elles en soient des symptômes. Ou en tout cas, que les problématiques des jeunes soient considérablement exacerbées par l'insécurité ambiante. Non qu'il ne soit pas nécessaire de réorienter les jeunes pour partir sur les bases saines d'un nouveau fonctionnement. Mais cette seule modalité ne serait se suffire en soi, sans qu'elle ne permette aux agents de trouver un interlude de réflexion et de mise en perspective pour que l'équipe puisse re-penser son projet d'accueil et son fonctionnement.



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Sans que ce temps ne puisse être dédié à la formation de nouveaux professionnels pour enrichir leurs pratiques et permettre à cette jeune équipe de souder son action éducative autour de bases communes.

Nos territoires ne sont pas assez riches d'EPE pour se satisfaire de leur dysfonctionnement dans le temps long. Cela génère une véritable souffrance pour les équipes et pour les jeunes une accumulation de faits et une détérioration de leurs accompagnements. Aussi, il est nécessaire de permettre aux équipes d'avoir des espaces de réflexion afin de trouver une stabilité.

Lors du CTIR du 12 mai 2022, nous avons solennellement alerté la Directrice Interrégionale de la situation de danger dans laquelle se trouvent les jeunes et personnels.

Aussi, nos inquiétudes n'étant pas levée et les incidents se multipliant au fil des jours, nous avons sollicité une audience auprès de la DIR afin de demander à nouveau une suspension d'activité de l'EPE de CLERMONT-FERRAND. Nous sommes reçus le mardi 7 juin 2022 en délégation auprès de la DIR CENTRE-EST.